

NOTE D'INTENTION POUR UN PROJET D'EXPOSITION

À partir d'une **consigne**, reliée aux questionnements du programme portant sur les domaines de la **présentation** des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique, le candidat choisit **une œuvre parmi le corpus** de la première partie de l'épreuve. Mobilisant ses connaissances et compétences comme ses expériences sensibles, il présente ses **intentions pour l'exposition** de cette œuvre et **justifie les modalités** envisagées. La rédaction, d'une à deux pages, est obligatoirement accompagnée de quelques **schémas** et **croquis**.

METHODE

LIEU D'EXPOSITION

- Un musée identifié ou pas,
- un espace contemporain,
- un espace reconverti (usine, église...),
- un magasin,
- une galerie d'art,
- un pavillon spécifique,
- un parc,
- un espace public (rue, place),
- un espace naturel...
- une galerie virtuelle
- l'atelier

ARCHITECTURE INTERIEURE

- le mode **d'aménagement** de l'espace – cloisonnements, travées et niveaux : hall, mezzanine, système d'îlots, flexibilité, plateau fluide, spirale ...
- mode **d'approche** et de **circulation** : sol (matériau, couleur), escalier, rampe, passerelle, escalator, ascenseur vitré...
- **échelle** du mur : intime, monumentale
- frontalité, « **élasticité** » du mur : mur d'origine / mur indépendant, flexible ; élimination des angles, incurvation, fluidité, suspension, transparence, absence
- **couleurs**, matières, textures, matériau du mur : contraste ou rappel de l'œuvre, rapport lumière
- **ouvertures** sur l'extérieur, **accès** à l'espace d'exposition
- **lumière** directe et indirecte

MUSEOGRAPHIE

- Dispositif de **présentation** de l'objet : cadre, encadrement, socle, vitrine

- **Inscription** dans l'espace des objets : accrochage mur, cimaises, rapport sol, suspension...
- **Eclairage** spécifique
- Mise en **relation** avec d'autres œuvres
- Relation entre les œuvres et avec le **spectateur** : mise à distance entre le spectateur et l'œuvre : point de mire d'une perspective, perception progressive, perception à travers un cadre, multiplication des points de vue, vision fragmentaire, perception différée par un jeu d'écrans, effet de surprise – vision globale, simultanée, successive ou intime, plongée, contre-plongée
- Supports **pédagogiques** : cartels, écran numérique, espaces audio et visionnage documents
- Pour quel **public** ?

ECUEILS A EVITER :

- L'œuvre ne doit pas devenir l'instrument d'une campagne de communication : sensibiliser sur une cause sociétale, politique, environnementale, par exemple.
- On ne vous demande pas un projet de décoration intérieure autour de l'œuvre : l'œuvre se suffit à elle-même, n'ajouter pas des couleurs, des éclairages, etc. pour faire « ambiance » ou « joli » : votre projet doit mettre en valeur l'œuvre, il peut suggérer un sens mais inhérent à l'œuvre. Donc pas de fond sonore gratuit.
- Bref, il ne s'agit pas non plus de réaliser une installation personnelle en vous appropriant l'œuvre et en détournant son sens.

EXEMPLE : XIA GUI, *Vue lointaine des courants et des collines*, v.1220. Encre sur papier, rouleau portatif en longueur 46,5 × 889 cm :



L'œuvre se caractérise par son format exceptionnellement horizontal, elle donne autant à lire qu'à voir un paysage (notion de déroulement) et par sa fragilité (encre sur papier). La poésie de l'œuvre s'appuie sur l'art de la suggestion par le vide.

Je propose de construire un pavillon indépendant dans le jardin du Musée Guimet à Paris dont la collection est constituée d'œuvres orientales : une rotonde qui répondrait à celle de l'entrée de l'établissement mais immergée dans une bambouseraie.

D'une circonférence de 12 m, d'un diamètre d'environ 4m et d'une hauteur de 3 m, le vide cylindrique contrasterait avec la densité végétale de l'extérieur. Il offrirait une surface concave très légèrement rugueuse d'un béton blanc non peint et lisse (texturé horizontalement). L'espace circulaire répond au motif du rouleau, dispositif de présentation originel. Le spectateur peut ainsi avoir une vision globale de l'image puis successive lorsqu'il s'approche de l'œuvre.

La seule ouverture possible en dehors de la porte coulissante et automatique en verre fumé, serait une fente annulaire périphérique et zénithale qui laisserait la lumière naturelle glisser légèrement sur le mur. Cette dernière serait filtrée et modulée par un volet à lamelles réactif à l'intensité solaire pour obtenir une lumière d'intensité constante et qui tiendrait compte de la fragilité d'une telle œuvre. Un éclairage artificiel adapté à la conservation des œuvres graphiques, caché par un retour (voir schéma) compenserait l'insuffisance de lumière naturelle, son intensité serait proportionnelle à celle de l'éclairage naturel.

L'œuvre serait contenue dans un cadre en bois naturel clair - vitré (sans reflets) concave préservant l'œuvre sur papier des variations hygrométriques, elle serait exposée à une hauteur d'1 m 60. 1 m est laissé vide de chaque côté entre l'extrémité de l'œuvre et la porte d'entrée.

Au centre un cylindre d'1m de diamètre en métal blanc laqué sert de borne d'information numérique et digitale présentant des reproductions et des vidéos : la boîte laquée contenant le rouleau, le rouleau lui-même, le mode de déroulement du dispositif ainsi que différentes informations sur la technique calligraphique et une traduction du poème inscrit dans le rouleau.



